

Paris, le 8 septembre 2016

## **Ponction sur les ressources du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) : le gouvernement récidive**

L'annonce faite par le Gouvernement le 31 août dernier d'autoriser une nouvelle fois les universités à ne pas verser l'intégralité de leur contribution au Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) afin de sécuriser leurs campus représente un énième coup de poignard dans le dos des travailleurs et chômeurs handicapés.

Cette manœuvre scandaleuse et provocante s'inscrit plus globalement dans le cadre d'une succession de ponctions opérées dans les réserves du FIPHFP depuis 3 ans maintenant, et ce pour un montant de 90 millions d'euros au total. Pour rappel, des sommes similaires ont également été prélevées à l'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées), dont la vocation est de favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées dans les entreprises privées.

Au-delà de cette décision totalement inacceptable, les propos de Jean-Loup Salzmann, Président de la Conférence des Présidents d'Université (CPU), évoquant « un soulagement » de disposer de ces 30 millions d'euros, sont totalement choquants et inappropriés pour les personnes handicapées bénéficiant de l'accompagnement du FIPHFP.

Pour rappel, la population handicapée reste encore très éloignée du marché du travail puisque seulement 35 % des personnes de 15 à 64 ans reconnues handicapées sont en emploi et près de 50% des personnes déficientes visuelles sont au chômage. Cette situation critique ne peut s'améliorer si la loi du 10 juillet 1987 en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés n'est pas mieux respectée. Les organismes favorisant leur emploi doivent pouvoir disposer normalement des fonds qui leur sont alloués pour réaliser pleinement leurs missions.

Pour Vincent Michel, Président de la Fédération des Aveugles de France : « il est intolérable que le Gouvernement soit à l'origine de véritables détournements de fonds que le législateur lui-même a affecté à l'insertion professionnelle des personnes handicapées, dans le public ou le privé. En prenant cette décision, le Gouvernement remet en cause notre dignité. »

### **Contacts presse**

**Ana PEREIRA,**  
Responsable de Communication  
Téléphone : 01 44 42 91 96 – 06 10 58 61 62  
Email : a.pereira@aveuglesdefrance.org

**Léo LE BOURHIS,**  
Chargé de Communication  
Téléphone : 01 44 42 91 90 – 06 75 06 43 81  
Email : l.lebourhis@aveuglesdefrance.org

